



Monsieur François HENRION
Président
Syndicat Mixte Moselle Aval
CS 30353
1 place du Parlement
57011 METZ Cedex 1

Metz, le 2 juillet 2025

Objet : PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval 2026 - 2031 – Lettre d'intention

Monsieur le Président,

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Moselle aval 2026 – 2031, animé et porté par le Syndicat Mixte Moselle Aval, permettra, une fois labellisé, de promouvoir une gestion intégrée, cohérente et concertée des risques d'inondation à l'échelle d'une aire hydrographique pertinente dans laquelle s'inscrit la Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Il a également vocation à servir des réflexions et des actions concrètes pour permettre à nos territoires de mieux appréhender la nature et l'ampleur des aléas, et de mieux se préparer aux risques d'inondation qu'ils génèrent.

La démarche PAPI répond aux objectifs d'amélioration et de partage des connaissances, tout en favorisant la mise en œuvre d'actions de prévention des inondations. De plus, le PAPI facilitera la mobilisation de financements pour mener à bien la centaine d'actions prévues sur le territoire, portées par une large pluralité de maîtres d'ouvrage. Dans ce contexte, la Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique souhaite saisir l'opportunité d'inscrire au PAPI un ensemble d'actions dont la mise en œuvre servira les objectifs ici décrits.

Ainsi, la Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique portera les actions suivantes dans le cadre du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval, conjointement avec la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique :

Action	Intitulé	Montant estimatif*		Subvention (FPRNM / FEDER/ Région Grand Est, Agence de l'Eau)		
		€ HT	€ TTC	Sur HT/TTC**	Taux et montant prévisionnels des subventions	
6.5	Rétablir certaines connexions lit mineur / lit majeur - restauration de certaines annexes hydrauliques	500 000 €	600 000 €	TTC	80%	480 000 €
6.26	Réaliser une étude de l'état physico-chimique et piscicole de l'Orne de l'amont du point de débordement du bassin ferrifère jusqu'à la confluence avec la Moselle	40 000 €	48 000 €	TTC	80%	38 400 €

* Les axes 1 à 5 sont indiqués en TTC et les axes 6 et 7 sont indiqués en HT et en TTC, étant donné que les modalités de financement diffèrent selon les axes

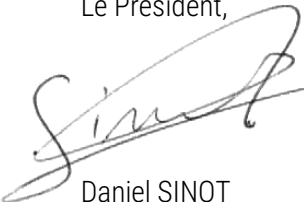
** Des actions identifiées en HT pourront être éligibles au FCTVA, lequel sera récupérable

Dans ce cadre, la Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique donne son accord de principe pour participer à cette démarche et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour

porter les actions qui lui sont attribuées, sous réserve de la labellisation du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval par les instances nationales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma meilleure considération.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sinot', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.

Daniel SINOT